



OK

1

COMMUNIQUE N°

0000009

/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU

19 MAI 2023
2023

PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000017/AONO/ANOR/CIPM/2023
DU 31 MARS 2023 « SOUSCRIPION D'UNE POLICE D'ASSURANCE SANTE, FRAIS FUNERAIRES ET
INDIVIDUEL ACCIDENT ».

Le Directeur General de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) communique :

Par Decision n°

000022

/2023/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU

19 MAI 2023

L'Entreprise ZENITHE INSURANCE ci-après a été retenue comme adjudicataire du Marché, Objet de l'Appel d'Offres suscité pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
ZENITHE INSURANCE	79 890 405 (Soixante-dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-dix mille quatre cent cinq) Francs CFA	95 269 307 (quatre-vingtquinze millions deux cent soixante-neuf mille trois cent sept) Francs CFA	12 mois

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), sise au quartier Bastos Ex Immeuble Banque Mondiale, pour la souscription du projet du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

Yaoundé, le 19 MAI 2023

LE DIRECTEUR GENERAL

